

Par courriel seulement

Le 31 mai 2022

M^e Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Suivi administratif révisé – Décision D-2019-087 relative à la construction d'une ligne à 735 kV entre les postes Micoua et du Saguenay
Votre dossier : R-4052-2018
Notre dossier : R055390 YF

Chère Consoeur,

Comme suite à la décision D-2019-087 rendue le 25 juillet 2019, Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur ») déposait le 31 mai 2021, auprès de la Régie de l'énergie (la « Régie »), une lettre de suivi administratif relative à la situation particulière du projet visant la construction d'une ligne à 735 kV entre les postes Micoua et du Saguenay (le « Projet »). Cette situation entraînait une réévaluation de son coût.

Par la présente, le Transporteur donne suite à la décision D-2017-021¹, selon laquelle ce dernier doit informer la Régie lorsqu'il constate, dans le cadre de la préparation de son rapport annuel, que le nouveau coût prévu d'un projet ayant déjà fait l'objet d'un suivi administratif est supérieur au coût indiqué dans celui-ci.

Ainsi, le Transporteur informe la Régie que la nouvelle prévision présentée aux pièces HQT-6, Document 1 et 1.1 du rapport annuel 2021 du Projet est maintenant 1 026,5 M\$, soit de 25,7 M\$ supérieur au coût révisé de 1 000,8 M\$ indiqué dans le suivi administratif du 31 mai 2021. Les écarts cumulatifs par rapport au montant initial de 792,7 M\$ autorisé par la Régie totalisent 233,8 M\$. La mise en service finale est prévue en mai 2023.

Explication des écarts

La hausse du coût du Projet s'explique par les mêmes éléments que ceux présentés dans le suivi administratif du 31 mai 2021. La poursuite des conditions de marché défavorables, notamment pour l'approvisionnement des conducteurs et de l'acier, expliquent l'écart supplémentaire de 25,7 M\$.

¹ Paragraphe 366.

Les principaux écarts totalisant 233,8 M\$ découlent toujours des éléments suivants :

- inflation et les conditions de marché défavorables.
- conditions terrain plus sévères et la mise sur place des mesures nécessaires pour accroître la sécurité des travailleurs et le respect de l'environnement.
- augmentation des frais financiers due notamment à la hausse des coûts du Projet et au retard dans les autorisations gouvernementales.
- arrêt des travaux au printemps 2020 et la mise en place des mesures sanitaires en raison de la COVID-19.
- diminution des coûts relatifs aux mesures d'atténuation des impacts environnementaux et d'acceptabilité sociale.

Le tableau 1 présente le coût des travaux selon l'autorisation initiale, le coût révisé selon le suivi administratif du 31 mai 2021⁽¹⁾ et le coût révisé constaté dans la préparation du rapport annuel 2021⁽²⁾ ainsi que les écarts entre ce dernier coût révisé et le coût des travaux selon l'autorisation initiale.

Tableau 1
Coûts des travaux avant-projet et projet
Construction d'une ligne à 735 kV entre les postes Micoua et du Saguenay
(en milliers de dollars)

	Autorisation initiale (D-2019-087)	Coût révisé (1)	Prévision (2)	Écarts
Coûts de l'avant-projet	9 897,9	10 016,8	10 017,0	119,1
Sous-total	9 897,9	10 016,8	10 017,0	119,1
Coûts du projet				
Ingénierie, approvisionnement et construction	607 425,9	833 798,9	868 681,5	261 255,6
Client	107 558,9	59 889,4	52 830,1	-54 728,8
Frais financiers	67 835,7	97 070,7	95 020,8	27 185,1
Sous-total	782 820,5	990 759,0	1 016 532,4	233 711,9
TOTAL	792 718,4	1 000 775,8	1 026 549,4	233 831,0

Le Transporteur est disponible pour fournir les informations supplémentaires que la Régie jugerait utile de lui demander à l'égard de la présente.

Veuillez recevoir, chère Consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Yves Fréchette

Yves Fréchette